

## NIVEAUX DE LABELLISATION



## D'UNE STRUCTURE SCOLAIRE



DÉMARCHE

- Les actions engagées montrent **une sensibilisation** de la structure scolaire au développement durable (relations entre l'environnement, la société, l'économie).
- Les actions engagées répondent à **un besoin identifié**.

- L'ancrage de l'EDD dans les enseignements** disciplinaires est présent et explicite.
- Les différentes activités ayant trait au développement durable sont **reliées dans un projet cohérent**.
- La démarche E3D est **abordée en comité de pilotage** (Ex. : CESCE, conseil pédagogique, CA, autres).

- Le développement durable **structure et organise le fonctionnement global** de l'école ou de l'établissement (« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »).
- La stratégie de **pérennisation** est clairement énoncée.
- La démarche E3D **s'ouvre/ est impulsée** sur le territoire : des actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs sont menées, notamment d'autres acteurs du territoire (par exemple en inter-degré).

ACTEURS DE LA  
STRUCTURE SCOLAIRE

- Les différents acteurs de la structure scolaire** (élèves, enseignants, équipe de direction, équipe éducative, personnels de service, etc.) sont appelés à **devenir progressivement parties prenantes du projet**.
- Des éco-délégués sont identifiés** dans la structure scolaire.

- Il existe une **formation progressive** des éco-délégués, des personnels (enseignants et non enseignants) et d'encadrement de l'école ou de l'établissement au développement durable.
- Un **nombre important de personnels** est engagé dans la démarche de développement durable de la structure scolaire.
- Les éco-délégués sont **reconnus** dans la structure scolaire et **participent** à la démarche de développement durable.

- La formation des différents acteurs (éco-délégués, des personnels enseignants, non enseignants et d'encadrement) se pérennise.
- L'ensemble de la communauté éducative est engagée** et est impliquée dans la démarche de développement durable.
- Les éco-délégués **sont force de proposition et impulsent** des projets s'intégrant dans la démarche de développement durable.

PARTENAIRES

- Le choix du ou des différents partenaires territoriaux a eu lieu en fonction de critères adaptés aux besoins de l'école ou de l'établissement. Le dialogue avec le ou les partenaires est engagé.

- Il existe une culture commune avec les partenaires, qui se traduit dans le fonctionnement et les réalisations attachées au projet.

- Une éthique du développement durable propre à la structure impliquée en collaboration avec les partenaires est formalisée, sous la forme, par exemple, de l'adhésion à une charte.

VALORISATION

- Des premières actions de valorisation et de communication** ont lieu.

- Des actions de valorisation et de communication** sont effectives.